

Génie des préventions et traitement des pollutions

RNCP2905 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	343
Code(s) ROME	H1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	10/02/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce technicien supérieur, assistant-collaborateur d'un ingénieur, travaille dans une équipe spécialisée dans le contrôle de la pollution et la protection de l'environnement.

Dans les stations de distribution d'eau et de traitement des pollutions ou en laboratoire, il participe à la surveillance des procédés industriels et des rejets issus des unités de production (substances toxiques).

En collaboration avec le service instrumentation, il règle et assure la maintenance des détecteurs de pollution situés à la périphérie des sites industriels. Il relève les mesures indiquées et détermine des seuils d'alarme selon les normes de sécurité existantes.

A partir d'échantillons prélevés (déchets solides, liquides ou gazeux), il recherche des éléments polluants dans les sols et dans les eaux pour les caractériser et les analyser. Il compare et synthétise les résultats pour établir un diagnostic et effectuer une cartographie des rejets. Il rédige, par ailleurs, des procédures de vérification et d'étalonnage.

Dans les bureaux d'études, il prend en charge le côté technique des dossiers d'enquêtes qui traitent de questions relatives à l'aménagement et à l'environnement (études d'impact). Concernant la récupération et la valorisation des déchets ménagers, il identifie les acteurs du marché, participe à l'appel d'offres et à l'examen des candidatures puis propose une solution de collecte appropriée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Utiliser les logiciels informatiques appliqués aux procédés techniques de l'environnement Faire preuve d'autonomie et d'initiative

Anticiper les risques et les dysfonctionnements

Traiter des données statistiques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille dans les entreprises et bureaux d'études des secteurs eau et déchets, dans les collectivités locales (syndicats intercommunaux), les services techniques de l'Etat (direction départementale de l'Équipement ou de l'Agriculture), les compagnies fermières...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 472
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants et professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 508 €
Selon la branche	6 800 € – 8 215 €
Prise en charge	Branches concernées
7 508 €	Valeur par défaut · 211 branches

8 215 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
---------	---

6 800 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
---------	--------------------------------------

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	10/02/2022
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2905/>